ANNECY

INVITATION

Sous le haut patronage de **Monsieur Jérôme BONET,** préfet de la Haute-Savoie,

Monsieur Antoine ARMAND, maire de la ville d'Annecy,
Madame Marie BOSSON, maire déléguée de la commune déléguée d'Annecy,
Monsieur Arnaud STEFANUTTI, conseiller délégué à la mémoire et aux relations avec le monde combattant,

Monsieur Denis MOOS, président de l'Association cultuelle israélite d'Annecy,

Avec la participation **des élèves et enseignants des établissements scolaires d'Annecy et de l'enseignement Talmud Torah,**

ont le plaisir de vous convier aux

CÉRÉMONIES COMMÉMORANT LE SOUVENIR DES VICTIMES DE LA RAFLE DE L'HÔTEL DES MARQUISATS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE QUAI JULES PHILIPPE

Dimanche 15 novembre 2026

Déroulé de la matinée mémorielle :
10h00 : Cérémonie - Hôtel des Marquisats *(6 chemin de Colmyr, 74000 ANNECY)*
11h30 : Cérémonie - École Quai Jules Philippe *(Quai Jules Philippe – côté canal du Vassé, 74000 ANNECY)*

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail à : protocole@annecy.fr

Informations utiles

Un autocar « Pays de Savoie » sera mis à votre disposition gratuitement afin de vous déplacer entre les sites mémoriels.

Ce transport est réservé en priorité aux présidents d'associations patriotiques et mémorielles de la Haute-Savoie et leurs porte-drapeaux. Ces places seront attribuées selon le principe des premières réservations confirmées, premières accordées, dans la limite des sièges disponibles.

Circuit de l'autocar

L'autocar se présentera à 10h20 en bas du parking Colmyr, devant l'arrêt de bus SIBRA 'Colmyr' *(6 chemin de Colmyr)*, à l'issue de la première partie mémorielle.

Le départ se fera à 10h30 précises pour une arrivée estimée à 10h45, la dépose des passagers étant prévue **devant l'arrêt de bus SIBRA 'Hôtel de Ville'** *(8 quai Eustache Chappuis).*

Pendant la seconde partie de cérémonie, l'autocar sera **stationné à l'emplacement réservé aux autocars** *(avenue de France)*.

À l'issue de cette dernière, **l'autocar récupèrera les passagers devant l'arrêt de bus SIBRA 'Hôtel de Ville' en direction des Marquisats - à 12h45 maximum**.

La dépose des passagers sera effectuée **devant l'arrêt de bus SIBRA 'Colmyr' à 13h00 maximum.**

Réservation et confirmation

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence aux cérémonies et votre souhait d'emprunter l'autocar **avant le 13 novembre** à l'adresse suivante : protocole@annecy.fr